

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres absents : 9

Dont membres représentés : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Jean TELASCO, Catherine MIFFRE, Laurent FOURMOND, Pascale PUY, Joël PACULL, Françoise CAMPREDON, Karine CAROLA, Yannick COSTA, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Laurence BARBERA, Chrystelle CARLOS LEBOEUF, Jean-Pascal GARDELLE.

Absents excusés avant donné pouvoir : Blaise FONS (pouvoir donné à Guy PALOFFIS), Yves ESCAPE (pouvoir donné à Jean TELASCO), Liliane HOSTALLIER-SARDA (pouvoir donné à Pascale PUY), Carine DEVOYON, (pouvoir donné à Laurence BARBERA),

Absents excusés : Marc BILLES, Xavier ROCA, Léocadie MENDEZ, Christian FALZON, Evelyne SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Chrystelle CARLOS LEBOEUF

Date de la convocation : 07/11/2025

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2025/098	DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BP 2025	► APPROUVE la décision modificative N° 2 à apporter au budget primitif 2025 de la Commune.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/099	REALISATION EMPRUNT A LONG TERME - BP 2025	► DECIDE de retenir l'offre du Crédit Agricole dont les caractéristiques principales sont les suivantes : - Montant de l'emprunt : 800 000 € - Durée : 20 ans - Amortissement constant - Taux Fixe : 3,80 % - Coût du crédit : 307 800 €	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/100	PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE A CALCE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL	► EMET UN AVIS DEFAVORABLE à la demande de permis de construire n° 066030250002 déposée par la société Many05 pour un projet de centrale photovoltaïque au sol de 15ha sur le territoire de Calce, d'une puissance d'environ 8,7 MWc ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/101	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE POUR L'HEBERGEMENT DE RELAIS POUR LE TELERELEVE EAU AGGLO - BIRDZ	► APPROUVE la convention d'occupation domaniale ci-jointe pour l'hébergement de relais pour le télérelevé avec la Catalane des Eaux (Eau Agglo), exploitant du réseau d'eau potable, et la société BIRDZ, l'opérateur de télérelève ; ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte et document se rapportant à cette affaire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2025/102	INTEGRATION DE VOIRIES DANS LE DOMAINE PUBLIC LOTISSEMENTS « LE PETIT JARDIN », « LES JARDINS DU RIBERAL », « LE VIEUX STADE », « LES COLOMINES » & RESIDENCE « LA SOURCE »	► ACCORTE le transfert de propriété pour l'euro symbolique des parcelles suivantes : • Lotissement « <i>Le Petit Jardin</i> » : parcelles AM 458 à 484, AM 486-487 et AM 489 à 507 • Lotissement « <i>Les Jardins du Ribéral</i> » : parcelles AM 379, 515, 516 et 518 • Lotissement « <i>Le vieux stade</i> » : parcelles AM 378, 379 et 380 • Lotissement « <i>Les Colomines</i> » (rue des Citronniers) : parcelles AH 353, 354, 355, 356, 357 et 358. • Résidence « <i>La Source</i> » : 260 m² de voiries issues des parcelles AI 71, 72, 78 et 79 ► DECIDE d'intégrer ces parcelles représentant 1 022 ml de voirie, 490 ml chemins piétons, et 320 m² de stationnements ; ► PRECISE QUE le linéaire de voiries total de la Commune est donc porté à 33 320,29 ml et la surface des places et parkings à 23 431 m² ; ► AUTORISE M. le Maire à signer les actes de transferts de propriétés correspondants, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ces dossiers ; les actes devant être enregistrés par Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, notaire associé à Millas -66170- ► DIT QUE ces intégrations feront l'objet d'une actualisation du tableau des voiries communales.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/103	MISE A JOUR DU TABLEAU DES VOIRIES COMMUNALES	► APPROUVE le tableau de voiries communales remis à jour ci-annexé ; ► PRECISE QUE le linéaire de voiries total de la Commune est donc porté à 33 320,29 ml et la surface des places et parkings à 23 421 m² ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/104	ACQUISITION PARCELLE B N°1285 BIENS NON DELIMITES (BND)	► DECIDE d'acquérir les parts de Biens Non Délimités des propriétaires de la parcelle B n°1285 désignés ci-dessous au prix de 6 000 €/ha : • Messieurs Rémy BILLES, Michel BILLES et Claude BILLES, propriétaires de 15 756 m², soit un montant de 9 453.60 € • M. Gilbert BILLES, propriétaire de 15 756 m² soit un montant de 9 453.60 € • M. Florent BILLES, propriétaire de 15 756 m² soit un montant de 9 453.60 € ► AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition, dont les frais seront à la charge de la Commune, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/105	BAIL CIVIL – 3 PLACE DE LA NATION – BASE-VIE CHANTIER	► APPROUVE le projet de bail civil ci-joint à passer avec l'entreprise PIMENTEL BTP, sise RD 85 KM 1 850, 66270 LE SOLER, pour la location du n°3 place de la Nation afin d'y établir la base-vie du chantier de centre d'interprétation de celleres ; ► FIXE le loyer mensuel à 400 € ; ► AUTORISE M. le Maire à signer ce bail civil ainsi que tous documents s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

2025/106	UTILISATION DE LA SALLE DE CONVIVIALITE - BOUTIFANFARE	► DECIDE de la mise à disposition gratuite de la salle de convivialité à l'association La Boutifanfare ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
----------	---	---	--

Liste des délibérations publiée et affichée le : 20/11/2025